

## LE PARTI SOCIAL FRANÇAIS ET LA PETITE ENTREPRISE

Cet article est extrait du *Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine* [Université de Paris X-Nanterre] n° 8, 1987, p. 35-45.

La pagination originale est donnée en italiques entre crochets.

Philippe MACHEFER

La période des années mille neuf cent trente a été caractérisée, pour les classes moyennes liées à la petite entreprise, par une crainte mêlée d'incompréhension devant une évolution économique et sociale fondée sur l'antagonisme du grand capitalisme industriel et de la classe ouvrière. Les ligues en France, comme le fascisme en Allemagne, ont apporté aux classes moyennes, en désignant des responsables de leur crise, le cadre idéologique et organisationnel à l'intérieur duquel elles pourraient, à leur tour, se former en mouvement de masse. Elles ont donné une réponse partielle aux aspirations contradictoires des petits entrepreneurs. Nous avons voulu ici, à partir des sources dont nous disposons, donner quelques éléments sur la doctrine de la plus importante ligue de l'entre-deux-guerres, celle des Croix-de-Feu, et surtout sur les positions du parti qui surgit de ses cendres, après sa dissolution par le gouvernement de Léon Blum : le Parti Social Français.

### *Un parti de "classes moyennes" ?*

L'analyse sociologique de l'association des Croix-de-Feu et celle du PSF pourraient fournir une indication précieuse sur leur impact dans le milieu des petits entrepreneurs. Nous ne disposons, malheureusement, que d'éléments très généraux, fournis par le siège national. Retraçant l'histoire des Croix-de-Feu, Paul Chopine, qui, après avoir été un de leurs dirigeants, était devenu un adversaire farouche du colonel de La Rocque lorsque celui-ci eut accédé à la présidence de l'association, opposait la pureté originelle du mouvement, qui selon lui recrutait à raison [35] de 50 % dans le monde ouvrier, au détournement réalisé par le colonel pour le compte de la grande bourgeoisie<sup>1</sup>. F. de Hautecloque, ancien Croix-de-Feu qui s'était également opposé à de La Rocque, pensait que les Croix-de-Feu reflétaient la composition sociale de la population française dans son ensemble. Par contre, selon Weng Ting-Lung, auteur d'une thèse de droit sur les Croix-de-Feu et le PSF, la vérité est qu'ils appartenaient pour la plupart à la classe moyenne<sup>2</sup>. Qu'en est-il ?

Les adversaires du colonel de La Rocque n'avaient le caractère populaire, ou plus exactement ouvrier, des mouvements qu'il animait. Certes, ils reconnaissaient que des ouvriers militaient dans le PSF, mais ils prétendaient qu'ils avaient été contraints de le faire, pour trouver ou pour conserver leur emploi, par les patrons Croix-de-Feu puis PSF : "De La Rocque a fait adhérer de force des travailleurs par les patrons ou

---

<sup>1</sup> Paul Chopine, *Le colonel de La Rocque veut-il la guerre civile ?*, p. 21.

<sup>2</sup> *L'histoire et la doctrine du Parti Social Français*, Nice, 1970, p. 103.

directeurs Croix-de-Feu", écrit Paul Chopine<sup>3</sup>. Selon le communiste Ramette, "chacun de nous pourrait apporter des preuves que ce sont les patrons qui font pression sur leurs employés et leurs ouvriers pour qu'ils adhèrent aux Croix-de-Feu".<sup>4</sup>

L'usage politique écarte-t-il de telles pratiques ? Les citoyens pensent-ils obtenir plus facilement emploi, aide sociale, logement, en prenant la coloration politique du patron ou du maire ? Le phénomène jouerait alors en faveur de la gauche autant que de la droite...

En dépit de la tendance naturelle des dirigeants politiques à maximiser les effectifs de leur formation, par exemple en comptant comme définitif un adhérent une fois inscrit pour la première fois, même s'il ne renouvelle pas sa cotisation, les pourcentages d'adhérents par catégories socioprofessionnelles qu'ils indiquent nous paraissent très dignes de foi. Ainsi, une statistique émanant du PSF et datée d'octobre 1936, donne la composition suivante<sup>5</sup> :

. Commerçants :	15 %	
. Cultivateurs :	16 %	
. Ouvriers :	19 %	
. Employés :	24 %	
. Professions libérales, autres :	26 %	[36]

Dans l'interview accordé le 22 janvier 1937 au journal *L'Intransigeant*, le colonel de La Rocque fournit des indications un peu différentes :

. Employés :	20 %
. Commerçants :	15 %
. Cultivateurs :	20 %
. Ouvriers manuels :	19 %
. Divers :	26 %

Il déclare dans *Le Petit Journal* du 14 juillet 1937 (c'est le premier numéro du *Petit Journal* paraissant avec la mention : "Directeur La Rocque") que le PSF est constitué de plus de 60 % d'ouvriers, d'employés et de paysans, ce qui confirme les indications précédentes. En 1939, nouvelle statistique donnée par le *Petit Journal* du 15 mars :

. Commerçants :	16 %
. Employés :	16 %
. Cultivateurs :	24 %
. Ouvriers :	20 %
. Divers :	24 %

---

<sup>3</sup> *Op. cit.*, p. 21.

<sup>4</sup> Cité par H. Maizy. *Les groupes antiparlementaires de droite de 1933 à 1939*, Mémoire IEP, p. 117. Au début de février 1939 eut lieu à la Chambre un débat sur l'amnistie des faits de grève survenus entre le 20 mai 1937 et le 2 décembre 1938. Au cours de ce débat Marius Moutet affirma que certains patrons n'embauchaient "qu'en faisant signer aux ouvriers une feuille d'adhésion PSF". *Le Petit Journal* du 4 février 1939, sous la plume de Pierre Lapré, répondit : "Si le PSF n'était qu'une association de placement sous condition, il ne tourmenterait pas autant qu'il le fait les jours et les nuits de M. Marius Moutet et de ses amis."

<sup>5</sup> *Bulletin d'information du PSF*, n° 2, 22 oct. 1936.

Ces statistiques doivent être appréciées en tenant compte du fait que de nombreux "ouvriers manuels", comme nous l'avons constaté au cours de nos enquêtes dans les milieux d'anciens du PSF, travaillaient en fait dans le cadre de la petite entreprise. Faute de pouvoir progresser sur le terrain statistique, force nous est de recourir plus largement à l'analyse politique.

L'histoire de l'association des Croix-de-Feu et celle du Parti Social Français sont suffisamment connues pour que nous nous permettions de renvoyer le lecteur aux travaux universitaires qui leur ont déjà été consacrés\*. Nous voudrions rappeler, néanmoins, l'importance, à nos yeux considérable, des années 1937-1938, qui furent pour le PSF, comme pour bien d'autres formations, des années de reclassement politique.

En 1937, le parti du colonel de La Rocque tend à s'intégrer au système politique en recherchant une place au centre. Il achève une évolution amorcée lors de l'arrivée de de La Rocque à la présidence de l'association des Croix-de-Feu et qui a fait progressivement d'un groupement d'anciens combattants, nostalgiques de la camaraderie des tranchées, le noyau d'un essai de rassemblement des Français. préfigurant la tentative plus audacieuse du général de Gaulle, en 1947, et lui préparant, dans les masses apolitiques de la Nation, le terrain.

Avant la deuxième guerre mondiale, il y a en France un très puissant parti qui incarne en lui les aspirations des classes moyennes, c'est le parti radical-socialiste. Il représente, pour les ambitions du PSF, le grand obstacle. [37] Cet obstacle n'existera plus, aussi fortement du moins, face à l'action de de Gaulle en 1947. Précisément, le PSF de de La Rocque prétend conquérir les classes moyennes en mordant sur la base sociale même du parti radical-socialiste. Edmond Barrachin, directeur du bureau politique du PSF déclare en juin 1937 : "Le parti radical-socialiste a abandonné la défense des classes moyennes ; c'est le PSF qui en a la mission."

Un telle formule nous paraît rendre excellemment compte des motivations politiques des dirigeants du PSF dont nous trouvons une confirmation dans le programme du parti.

### *Un programme sur mesure*

Parti d'un noyau d'anciens combattants, l'association des Croix-de-Feu, le colonel de La Rocque constitua, à partir de 1929-1930, un pôle de rassemblement autour d'une série de thèmes exposés en 1934, dans son livre *Service public* : la fraternité du front, la collaboration de classes, la coopération du capital et du travail dans le cadre de la "profession organisée". Ce programme fut précisé, avant les élections de 1936, dans un Manifeste des Croix-de-Feu. Un effort accentué y était fait en direction des petits entrepreneurs indépendants sous trois formes : condamnation du collectivisme et du grand capitalisme ; défense des petites banques régionales contre les grands établissements de crédit ; appel à l'organisation des professions, depuis le stade local jusqu'au sommet constitué par un Conseil économique et social.

Les syndicats et les groupements professionnels étaient reconnus comme des facteurs d'intégration des travailleurs au sein d'une idéologie de collaboration des classes. La "profession organisée" avait pour but d'assurer la protection de l'artisanat et l'étalement de l'activité industrielle sur l'ensemble du territoire national, afin de réaliser le "retour à la terre".

---

\* Rappelons quelques publications de Philippe Machefer : *Ligues et fascismes en France 1919-1939*, Paris, PUF, 1974, 96 p. (coll. "Dossier Clio") ; "Le parti social français", in *La France sous le gouvernement Daladier d'avril 1938 à septembre 1939*, Fondation nationale des Sciences politiques, 1975, 41 p.

Les grèves de 1936 eurent un impact profond sur le PSF. Tout en reconnaissant que les ouvriers avaient été victimes d'injustices, le colonel de La Rocque stigmatisa les grèves sur le tas. Il y voyait une grave atteinte à la propriété privée. Il appela la petite bourgeoisie à réagir. Après les accords signés à l'Hôtel Matignon, la défense des petites et moyennes entreprises prit une place primordiale dans les interventions du PSF. Pendant l'été 1936, une propagande active fut lancée en direction des paysans, artisans et commerçants. Le PSF entendait se faire le porte-parole des petits patrons, qui ne parvenaient pas à faire face aux charges sociales nouvelles, contre les délégués patronaux des industries "abritées" qui avaient *trahi* les [38] classes moyennes<sup>6</sup> :

"Les classes moyennes, les petits commerçants, les petits industriels, les artisans, les agriculteurs, tout le petit capitalisme vraiment français sont menacés d'écrasement par la ruineuse expérience en cours, tandis que les trusts, le supercapitalisme anonyme et international en sortent renforcés et tout puissants. Il faut empêcher cette ruine. Travailleurs et producteurs français, unissez-vous sur le terrain politique au sein du PSF."

L'appel s'adresse aussi aux employés<sup>7</sup> :

"Les petits employés deviendront employés des trusts ou chômeurs. Il y aura des millions de nouveaux prolétaires. Ce sera la dictature d'une classe. La suppression de toute propriété privée. Tout le monde sera prolétaire dans l'anonymat."

S'appuyant sur l'individualisme, l'attachement à la propriété privée, le refus des petits bourgeois d'être prolétarisés, le PSF entame une critique globale de la société où capitalisme et communisme apparaissent comme frères ennemis. Il faut lutter à la fois contre les trusts et contre le communisme<sup>8</sup> :

"Ouvriers, paysans et commerçants, vos intérêts sont étroitement solidaires. Vous représentez le travail. Unissez-vous contre les ennemis communs qui vous exploitent, les trusts, les puissances d'argent, les monopoles de fait, le parti de Moscou."

Lorsqu'il réclame, en 1939, la dissolution de la Chambre des députés et l'organisation de nouvelles élections qui mettraient, espère-t-il, sa représentation parlementaire au niveau de ce qu'il estime être son audience dans le pays, c'est-à-dire une centaine de députés, le PSF se tourne derechef vers les classes moyennes qui apportent à la France "santé morale et vraies richesses". Au mois de février, un "état général des calamités qui accablent le petit commerce" est élaboré. On y trouve dénoncés pêle-mêle : la fiscalité, le dumping, la concurrence déloyale, l'activité des étrangers installés en France, l'ignorance professionnelle, le travail noir, les abus des coopératives irrégulières, les systèmes de prime, l'application fâcheuse de la loi sur les sociétés, la réglementation abusive de l'État... Le PSF réclame une taxe fiscale unique et la protection du locataire contre le renouvellement des baux à des taux excessifs.

En juin 1939, une semaine de propagande du commerce et de l'artisanat fut l'occasion pour le PSF de préciser les aspects de sa politique en ce domaine. Selon les auteurs du manifeste que publie *Le Petit Journal*, [39] les 25 et 28 juin, il n'y a pas d'activité économique possible sous la menace constante de la guerre. Pour sauver le

---

<sup>6</sup> *Le Flambeau*, 18 juillet 1936.

<sup>7</sup> *Le Flambeau*, 25 juillet 1936.

<sup>8</sup> *Le Flambeau*, 25 juillet 1936.

commerce, il faut d'abord consolider la paix. Quand le pays est mal gouverné, le commerce ne marche pas. La liberté est l'âme du commerce. L'étatisme, qu'il soit fasciste, hitlérien, socialiste ou communiste, est l'ennemi du commerce. Il n'y a de liberté véritable que dans la discipline. L'économie française ne se sauvera qu'en se disciplinant elle-même.

Le PSF reprenait et prolongeait ses précédentes propositions : l'interdiction des ventes à la sauvette, la suppression des groupements d'achats, l'interdiction des camions-bazars, celle d'ouvrir de nouveaux magasins à prix uniques, le vote définitif de la loi sur le renouvellement des baux commerciaux et le droit à l'indemnisation dans tous les cas de reprise, la réglementation sévère des faillites. Entrant dans les détails techniques, le PSF demandait un règlement de la question des billets de fonds par la création de commissions professionnelles de commerçants. Ces derniers seraient choisis en dehors des créanciers et des débiteurs et ils seraient assistés d'un juge compétent.

On en revenait ensuite très vite à des considérations générales qui étaient liées au vieux fonds de xénophobie – et d'antisémitisme – qui sommeillait au cœur de la mentalité collective bourgeoise et que la crise économique et la contagion nazie tendaient à réveiller. Le commerce français devait être défendu contre la concurrence étrangère et, pour cela, les "indésirables" devaient être expulsés. Charles Vallin, député PSF de Paris proposa même d'établir par un pourcentage le nombre minimum d'étrangers dans chaque profession et de les soumettre à une taxe spéciale.

### *La doctrine patronale du PSF*

Un groupe patronal du PSF avait été créé le 18 novembre 1938. Ses membres furent réunis pour la première fois en congrès à Paris, les 19 et 20 mai 1939. Le Groupe patronal constituait un centre de documentation économique et sociale mis à la disposition du parti et de ses organes de direction. Il formait également un groupe d'études où les patrons appartenant au PSF échangeaient leurs idées, en s'inspirant des principes fondamentaux du PSF.

Le Groupe patronal ne se posait pas en concurrent des organisations professionnelles existantes : au contraire, les industriels, commerçants et artisans du PSF furent invités à adhérer aux syndicats existants dans un esprit de collaboration avec tous les éléments de la profession et avec pour but [40] l'amélioration du sort des travailleurs et la bonne marche de l'entreprise. La résolution qui fut adoptée à l'issue des travaux de ce premier congrès reflétait l'optimisme. Les patrons membres du PSF demeuraient convaincus que l'économie française sortirait victorieuse des épreuves qu'elle traversait. Il lui faudrait se fonder sur des ententes "librement conclues et sagement conduites."<sup>9</sup>

Les inspirations sociales-chrétiennes du colonel de La Rocque viennent conforter sa doctrine patronale. Il est nécessaire d'assurer la coopération entre le capital et le travail afin d'exclure l'antagonisme entre deux éléments essentiels de la vie de la Nation. C'est une collaboration sur une base d'égalité et de respect réciproque avec devoir d'effort et besoin de sacrifice pour chaque catégorie : "Patrons! s'exclame de La Rocque au congrès patronal du PSF en mai 1939, il faut que nous sachions ne pas toujours penser qu'à la balance de fin de mois ou au bilan de fin d'année ; il faut savoir nous mettre à la place de nos ouvriers." Les forces d'argent, les forces économiques, politiques et intellectuelles, conjuguées au service du social assureront la fusion spirituelle des classes. Le terme de classe est entendu dans le

---

<sup>9</sup> *Le Petit Journal*, 28 mai 1939.

vocabulaire du colonel de La Rocque, comme catégorie de citoyens unis par des genres de vie et des activités communs, autrement dit comme catégorie socioprofessionnelle. La question de l'appropriation privée des sources et des moyens de production n'étant pas posée et ne devant pas l'être, il en résulte qu'aucune barrière infranchissable n'existe qui empêcherait le rapprochement des classes. Et surtout, en tant que chrétien, de La Rocque pense que toutes les âmes sont égales. Le reste est réglé au moyen de l'esprit de charité chrétienne et de l'amour du prochain.

Dans le domaine du politique, l'accent est mis sur les classes moyennes. Comme fondement de l'État tel que le conçoit le PSF, il convient, de ce point de vue, d'accorder une particulière importance aux articles donnés par André Maurois au *Petit Journal*, bien qu'il n'ait jamais appartenu au PSF :

"La France, écrit-il dans le *Petit Journal* du 26 juin 1939, reste malgré le courant violent qui emporte le reste de l'humanité vers la concentration des entreprises (et bien qu'elle possède elle-même des usines puissantes) un pays d'artisans, de petits commerçants et de petits fermiers. Je crois qu'elle a raison de demeurer, pour une part si importante de sa production, fidèle à cette forme d'économie, car ce sont les fermiers, les commerçants et les artisans qui assurent en de nombreuses circonstances l'équilibre du pays. [41] Et d'abord l'équilibre politique. Nous souhaitons tous sauver les libertés essentielles, mais il nous faut comprendre que ces libertés, qui font le bonheur et l'honneur de la France, sont liées au maintien de la petite propriété, du petit commerce et de l'artisanat. Le véritable citoyen libre est celui qui ne dépend de personne, celui qui peut former et exprimer un jugement, sans craindre de déplaire à un patron, à un conseil, à un syndicat, à un supérieur hiérarchique."

Nous pensons retrouver dans la doctrine patronale du PSF le reflet des réflexions poursuivies, dans ces années d'entre-deux-guerres, sur les rapports sociaux au sein de l'entreprise et, notamment, l'influence des idées défendues par Auguste Detœuf dans les *Nouveaux Cahiers*. Il s'agit d'abord d'un mouvement, né en 1934 du trouble profond du pays, puis d'une revue, dont le numéro 1 parut en mars 1937, revue se voulant ouverte et présentant un caractère de libre discussion, mais où la part des patrons devint vite prépondérante, et surtout celle d'Auguste Detœuf.

Polytechnicien, puis élève des Ponts-et-Chaussées, Auguste Detœuf passé au secteur privé réalisa comme directeur général de la Thomson-Houston, la concentration de celle-ci avec l'Alsacienne de constructions mécaniques qui engendra l'Alsthom. Il fut ensuite président de la Commission générale de l'organisation scientifique (CEGOS)<sup>10</sup>. De La Rocque, assez bien introduit dans le monde industriel a perçu certains aspects de la pensée de Detœuf dont nous allons maintenant dire quelques mots.

Selon Detœuf, la France devait se doter d'une solide industrie, en raison de l'accroissement de ses besoins, de la nécessité d'importer, de la situation internationale. Il fallait agir sur les mentalités du patronat français, lui donner le goût du risque, le dynamisme nécessaire, le sentiment de l'interdépendance et de la

---

<sup>10</sup> Voir Michel Blain, *Auguste Detœuf et les 'Nouveaux Cahiers'*, Mémoire de maîtrise, Paris X-Nanterre. 1973. Le magnat de l'électricité Ernest Mercier, parmi les plus actifs des *Nouveaux Cahiers*, avait été membre des Croix-de-Feu. De La Rocque, après sa démission de l'armée, avait trouvé une situation à la Compagnie générale d'électricité. Successeur de Michelin à la tête de la Ligue de défense aérienne, le colonel avait tenté d'intéresser de nombreux industriels à l'activité de cette association, dans le même temps qu'il assurait le développement des Croix-de-Feu.

complémentarité des intérêts, l'esprit de solidarité, d'entraide. Cependant, bien qu'il fut partisan de la concentration industrielle pour des raisons d'efficacité, Detœuf insistait sur la nécessité pour la France de conserver une position d'équilibre, et, en conséquence, exprimait son souci de maintenir la petite industrie et l'artisanat.

Dans le numéro 41 des *Nouveaux Cahiers*, en 1939, Guillaume de Tarde affirmait le besoin d'une forte population rurale comme facteur d'équilibre et de stabilité sociale. C'est pourquoi les patrons des *Nouveaux Cahiers* ont cherché les moyens d'enrayer l'exode rural. Ils rejetaient comme irréaliste le retour à la terre, mais ils voulaient conserver à la terre ceux qui s'y trouvaient. Ils proposaient donc de créer un statut de l'exploitation familiale qui permettait le legs de l'ensemble de l'exploitation à un seul des héritiers. [42] C'était également la proposition du PSF.

Il y a parenté de conception aussi quand Auguste Detœuf veut conserver l'initiative privée comme moteur de la vie économique et réduire au minimum souhaitable le rôle de l'État. Le régulateur sera l'organisation professionnelle. Le Patron aura pour obligation d'appartenir à un groupement professionnel qui centralisera les renseignements économiques. On rejoint ici les thèmes de la profession organisée avancés par de La Rocque.

Detœuf reconnaît définitivement le droit et le fait syndical qui, dans un temps où les rapports patrons-syndicats ont pris un caractère de lutte sans issue, doivent se traduire par la mise en place d'un nouveau syndicalisme. L'organisation syndicale, en effet, fait partie intégrante des éléments d'une société moderne. Le droit syndical est le droit des travailleurs d'émettre leur avis et leurs désirs sur les questions qui les concernent. C'est une nécessité de fait : le syndicat est l'organisme adéquat pour permettre au patronat d'avoir une vue exacte des désirs et des soucis du salariat. Par l'existence de syndicats ouvriers et patronaux, les rapports sociaux s'équilibrent. Ainsi la société moderne apparaît sous les traits d'une société d'individus mais aussi de personnes et d'organisations.

Néanmoins, Detœuf pense que le nouveau syndicalisme devra être unique. De La Rocque, au contraire, accepte le pluralisme syndical. L'unicité syndicale évitera, selon Detœuf, la surenchère entre syndicats ; il sera obligatoire de sorte que le patron n'y verra plus un geste dirigé contre lui ; il n'y aura plus risque de discrimination entre syndiqués et non-syndiqués au sein du personnel ; il sera apolitique : dans l'entreprise, la politique introduit des blocages qui sont source de tensions.

Sur le plan politique, les *Nouveaux Cahiers*, après avoir accordé leur préjugé favorable au gouvernement Blum, considérèrent l'expérience de Front populaire comme celle de l'impuissance et de l'irréalisme. D'accord sur l'instauration du système des congés payés, ils rejetaient la semaine de quarante heures, surtout ils condamnaient la débilité du gouvernement. Les remèdes qu'envisageait Detœuf consistaient en un renforcement du pouvoir exécutif, qui écarterait anarchie et dictature. La stabilité était nécessaire, car "gouverner c'est prévoir".

Ces conceptions, répétons-le, paraissent avoir exercé une influence au sein du PSF, et, notamment, sur le spécialiste des questions sociales au PSF, Pierre Forest. Nous en prendrons comme exemple l'article "Collaboration professionnelle" écrit par Forest le 14 février 1939 :

"La collaboration suppose donc en premier lieu l'existence de deux pôles syndicaux puissants, indiscutés. Cette première condition n'est pas encore réalisée. Elle suppose aussi, et avec la même force, une éducation [43] des deux masses syndicales. Les personnes qui fréquentent les milieux syndicaux ont fait souvent la double remarque suivante : les patrons manquent généralement de formation sociale ; les ouvriers manquent trop souvent du sens de leur profession. Cela se comprend quand on connaît les difficultés et les rigueurs qui pèsent sur les épaules

patronales et l'absence de moyens éducatifs mis à la disposition des ouvriers. Ces lacunes, le syndicalisme peut les combler et, déjà, dans une certaine mesure, il y travaille. Enfin la collaboration suppose un État fort qui garantisse et consacre son libre jeu à l'intérieur des institutions et des lois et, peut-être, cette dernière condition serait-elle la première à considérer."

Créés dans la mouvance du PSF, les Syndicats Professionnels Français s'efforcèrent de faire pénétrer ces conceptions dans le monde du travail. Selon leur doctrine, l'ordre social conditionné par l'ordre économique reposait sur la reconnaissance de l'initiative individuelle, du travail libre et indépendant. C'était une doctrine de collaboration des classes qui se présentait comme une troisième voie, réprouvant le "capitalisme libéral qui n'avait pas su effectuer de lui-même l'indispensable révision des valeurs sur lesquelles est fondée la société", condamnant "l'expérience marxiste qui supprimait les valeurs individuelles, interdisait l'ascension sociale, aboutissait au système totalitaire du capitalisme d'État".<sup>11</sup>

Leur secrétaire général, Vitrac, déclarait :

"Pour nous, nous disons que le salarié doit pouvoir accéder à la propriété de son métier, ce qui se traduit en langage clair par la suppression de l'état de prolétaire, en tant qu'état de l'homme qui ne possède rien, car nous entendons que l'individu ait la possibilité de s'élever moralement et socialement."

Le thème dominant était, en effet, celui de l'ascension sociale : "On ne naît pas patron, écrivait Roumanes, responsable des SPF, on le devient. Un patron doit être le meilleur employé, le meilleur ouvrier de sa maison."<sup>12</sup>

Thème bien typique, ainsi que toute la doctrine du Parti Social Français et que celle des Syndicats Professionnels Français, d'une mentalité petite bourgeoise, prédominante en France, ainsi que l'avait marqué André Malraux, répondant en 1933 à l'enquête du *Petit Journal* intitulé : "La France veut-elle un dictateur ?" :

"Le problème français n'a pas changé depuis cent ans, depuis les héros de Balzac et de Stendhal. C'est : comment un homme peut-il changer de classe, un ouvrier devenir capitaliste ? [44] La France - une des rares grandes puissances où les prolétaires ne constituent pas la majorité de la population - se trouve, en fait, donner à la bourgeoisie presque toutes ses énergies. La question de savoir si Lénine deviendrait duc ne se posait pas ; la question de savoir si un garagiste ou son fils deviendra Citroën se pose.

A tort ou à raison. A travers l'artisanat la moitié des prolétaires, les plus aptes, passe à la bourgeoisie. Le français n'a pas une forte conscience de sa classe parce qu'il aspire avant tout à s'en évader." [45]

---

<sup>11</sup> *Syndicats Professionnels Français*, n° 2, 1-15 août 1937. Les SPF dont nous avons étudié l'histoire, à partir des sources qui nous ont été accessibles, dans le cadre d'un article paru dans *Le Mouvement social* (n° 119, avril-juin 1982, p. 91-112) nous pose une série d'interrogations touchant aux inspireurs réels du mouvement dont les responsables officiels ne sont, à l'évidence, que des prête-noms.

<sup>12</sup> *Syndicats Professionnels Français*, n°7, 1er novembre 1937.